

Commune de VARENNES-LÈS-MÂCON
DEPARTEMENT DE LA SAONE ET LOIRE

APPROBATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME

Après seconde enquête publique du 14
octobre au 15 novembre 2019



3a – Plan de zonage d'ensemble (1/2500)

Vu pour être annexé à notre délibération en date du Le Maire,	Révision prescrite le :	18 Septembre 2012
	Révision arrêtée le :	18 Juillet 2016
	Révision approuvée le :	13 mars 2020



P. GAUDIN Paysagiste d.p.l.g. - R. BENOIT Architecte d.p.l.g. - D. GOUIN Architecte d'intérieur
Membres de la S.C.M. Atelier du Triangle
Espace Entreprise Mâcon-Loché - 138, rue Paulin Vocelle - 71000 MÂCON - Tél : 03 85 39 46 46 - Fax : 03 85 38 78 20 - Email : atelier.triangle@wanadoo.fr

Plan de Prévention du Risque Inondation

- Zone rouge
- Zone bleue

Outils de protection

- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Périmètre de protection Monument historique
- Élément de patrimoine (art. L151.19)
- Secteur exposé au bruit

Pour information

- Site d'exploitation agricole

Légende

- UA Zone ancienne et centrale de densité moyenne
- UAi Zone ancienne et centrale de densité moyenne soumise au PPRI
- UB Zone récente correspondant à de l'habitat pavillonnaire
- UBi Zone récente correspondant à de l'habitat pavillonnaire soumise au PPRI
- UE Zone destinée à de l'équipement
- UX Zone destinée à de l'activité industrielle, commerciale ou artisanale
- UXi Zone destinée à de l'activité industrielle, commerciale ou artisanale soumise au PPRI
- 1AU Zone de développement à court terme destiné à de l'habitat
- A Zone Agricole
- Ai Zone agricole soumise au PPRI
- N Zone Naturelle
- Ni Zone naturelle soumise au PPRI